

PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DU JEUDI 6 NOVEMBRE 2025

Présents : Maryse BARGUÈS, Didier BIZORD, Jérôme COUVILLERS, Régine HANDY, Karine PLOUHINEC, Patricia RAYMONDEAU.

Excusés : Matthieu GONDELLO, Alain LEHOUX

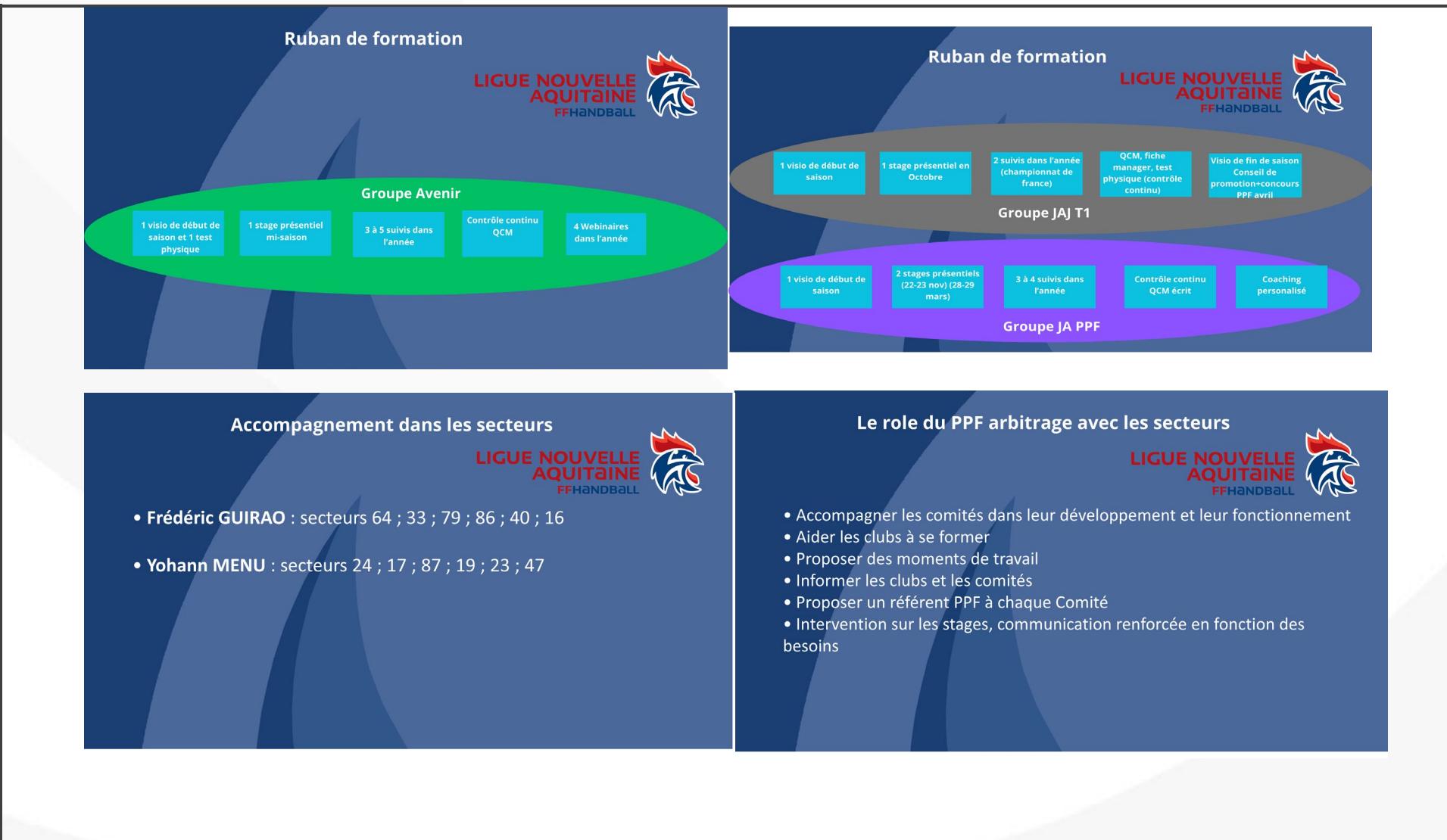
Assiste : Arnaud CLEDAT, Directeur

La séance est ouverte à 19h00 en visioconférence, sous la présidence de Didier BIZORD

PPF ARBITRAGE – KARINE PLOUHINEC

▪ Présentation du fonctionnement du PPF Arbitrage





POINT RH – REGINE HANDY – ARNAUD CLEDAT

- **Recrutement :**
 - Suite au départ de Dominique BUTELLE :
 - ✓ Recrutement à compter du 3 novembre de Nicolas BAUDET, sur le poste de comptable unique, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (→ Mars 2027) en CDI.
Tuteur : Régine HANDY
 - ✓ Changement de tuteur pour Manu SAINT GERARD (apprenti comptabilité) : Alain LEHOUX
 - Recrutement en cours : Secrétaire administrative Discipline- Formation : Entretiens en présentiel le 19 novembre. Début du contrat CDD le 1/12/2025 pour 1 an.
- **Accord Télétravail :**

Suite à l'accord signé le 29 septembre pour une mise en place à compter du 3 novembre 2025, un formulaire de demande de télétravail a été adressé aux professionnels. A ce jour 7 retours de demande sur l'ensemble des professionnels concernés (6 demandes de télétravail régulier, 1 demande de télétravail occasionnel). Un nouveau courrier sera adressé à ceux qui ne se sont pas encore positionnés
- **Titres restaurants :**

Suite à une demande formulée lors d'un CSE, étude de la possibilité de mettre en place des titres restaurant dématérialisés via le prestataire Swile rencontré le 21 octobre



TICKET RESTAURANT

Compte rendu – Rencontre avec l'entreprise Swile

Date : 21 octobre 2025

Objet : Présentation de la solution de titres-restaurant dématérialisés et des services associés
Participants LNAHB : Alain LEHOUX, Régine HANDY et Arnaud CLEDAT

Pour le prestataire : Guilhem Laviers

Présentation générale de Swile

L'entreprise Swile, spécialisée dans les avantages salariés, propose notamment une solution dématérialisée de titres restaurant, à travers :

- La Carte Swile (physique ou virtuelle) utilisable dans le réseau d'établissements agréés,
- Une interface dédiée aux salariés (application mobile et espace personnel),
- Une plateforme de gestion employeur permettant un pilotage simplifié (attributions, suivi, reporting...).



TICKET RESTAURANT

Points clés de la solution proposée

- Bénéficiaires : Le dispositif est destiné à tous les salariés disposant d'une fiche de paie incluant une pause repas.
- Adhésion volontaire : Chaque salarié est libre d'accepter ou de refuser le dispositif.
- Montant du titre-restaurant : la valeur faciale maximum par titre est de 14,52 €
- o 50 à 60 % à la charge de l'employeur (soit un plafond de 7,26 € par jour maximum pour bénéficier des exonérations sociales),
- o Le solde étant à la charge du salarié.
- Règles de non-cumul : Un titre-restaurant ne peut pas être utilisé le même jour qu'un remboursement de frais de repas (non-cumul possible).
- Mode de prélèvement : La participation salariale est prélevée directement sur la fiche de paie.
- Carte Swile :
- Disponible en format physique ou virtuel.
- o Plafond d'utilisation de 25 € par jour (dans le cadre des Titres Restaurant), conformément à la réglementation,
- o Possibilité pour le salarié d'associer un compte bancaire pour compléter un achat dépassant le plafond,
- o Possibilité de bénéficier de nombreux avantages et réductions grâce au réseau d'enseignes partenaires du prestataire.
- Liberté de sortie : Le salarié peut se retirer du dispositif à tout moment, sans avoir à fournir de justification.
- Fin du dispositif : l'employeur peut décider à tout moment d'arrêter de proposer les Titres Restaurant (en respectant un préavis raisonnable, en informant les salariés, etc.)



TICKET RESTAURANT

3. Prochaines étapes pour la Ligue

- Détermination du montant du titre-restaurant : Une évaluation de l'impact financier est à mener en interne (à noter que l'employeur a la liberté de revoir le montant du Titre Restaurant à la hausse ou à la baisse tout au long du dispositif).
 - Retour à Swile :
 - Acceptation ou déclinaison de l'offre proposée par SWILE.
 - ◻ En cas d'acceptation :
 - ◻ Recueil du choix individuel des salariés quant à leur participation,
 - ◻ Paramétrage de la solution Swile avec accompagnement par le prestataire,
 - ◻ Mise en place opérationnelle prévue début 2026.
 - ◻ En cas de refus :
 - ◻ Poursuite des recherches auprès d'autres prestataires (comparatif des offres).

Plusieurs propositions sont présentées et après échanges, les membres du bureau directeur présents se positionnent sur une valeur du titre restaurant de 10€ avec une participation employeur de 50%

Par ailleurs il sera précisé qu'il ne pourra pas y avoir utilisation du titre restaurant quand le professionnel établie une note de frais

Une note d'information avec sondage sera adressée prochainement aux professionnels

Mise en place envisagée à compter de début 2026 si 70% des professionnels sont favorables, et ce après validation en CSE

ITFE – REGINE HANDY

▪ Projet organisationnel ITFE 2026/2027 avant présentation pour validation par l'IFFE

RAPPEL DU CONTEXTE

- Gestion de tous les modules par l'ITFE : MAD, contrat, gestion des remontées de heures, facturation etc.
- Prise en compte des singularités des départements = plusieurs modèles de déploiement
- Modalité d'animation souhaitée par les formateurs référents de session de formation mettant une difficulté pour trouver un équilibre économique
- Trop de contraintes pour les deux parties, trop de temps en discussion pour essayer de trouver des compromis,

Conséquence => revisiter un modèle de déploiement avec une validation fédérale (IFFE) pour 2026-2027



CREATION ORGANE TERRITORIAL ITFE



• Proposition de créer un COPIL ITFE territorial :Instance consultative

- Composition :
 - Les Présidents des comités
 - Le BD de la ligue
 - Le Directeur de la Ligue
 - Les Responsables ITFE

Missions : échanges et débats autour des problématiques du développement territorial : stratégie / préconisations, grille tarifaire, développement des compétences, nouvelles formations, retour de chaque acteur du COPIL de son département, réglementation de l'ITFE , partage sur l'observatoire de l'emploi etc. ...)

Organisation :

- 1 réunion plénière en avril : bilan intermédiaire du déploiement en cours, le + et - ... proposer la grille tarifaire etc.
- 2^{ème} réunion en novembre – décembre COPIL Territorial Elargi (+les coordos + CTF de comité + Form C40 -47) : Bilan pédagogique , satisfaction stagiaires et Clubs, RH et € - les + et les - et proposer des orientations pédagogiques pour la saison N+1

Objectif : faire des propositions : de formation, de grille tarifaire, autres. Elles seront soumises au vote en BD et CA.

- Proposition de déploiement des formations continues et modulaires sera présentée à la FFHB
- Les membres du Bureau Directeur présents valident la mise en place d'un COPIL

Proposition de déploiement des formations continues & modulaires



	Département	ITFE	ITFE
Sous Qualiopi (Catalogue Pro)			<ul style="list-style-type: none"> T4 T5 Entraîner les jeunes Entraîner les adultes Perform Former Animateur Handfit (1 année/2) Animateur Baby hand (1 année/2) Animateur Handensemble (1 an/3) Animateur Beach Animateur Formation
Sans Qualiopi (Catalogue FFHB)	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnateur d'équipe Débuter entraînement Animateur Ecole HB Animateur Hand à 4 Tous unis 	<ul style="list-style-type: none"> Officiel de table Responsable salle Accompagnateur Ecole Arb. Animateur Ecole Arb. Tous unis Formations Dirigeants 	

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINNE FFHANDBALL	Département	Région (bassins)	ITFE
Organisation Territoriale	Proposition en COPIL territorial ITFE ; problématiques territoriales (grille tarifaire pour validation au BD et au CA voté e à l'AG ligue, développement des compétences, de nouvelles formations, retour de chaque acteur du COPIL...)	> Instance consultative	
Convention	Convention pédagogique de déploiement ITFE		Habilitation IFFE
Communication	<p>Le CD peut communiquer sa propre offre de développement de proximité avec les clubs</p> <p>Cartographie des actions de développement territoriales</p>	Branche ITFE de l'ETR construit une présentation du continuum des formations pour les clubs	L'ITFE construit et communique Un catalogue Professionnel (QUALIOPI)
Maîtrise pédé	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de l'outil CAMPUS Utilisation d'outils pédagogiques FFHB Analyses de bancs des CD/analyse de besoins <p>Rubans signés par CTS (garantir une équité de déploiement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de l'outil CAMPUS Utilisation d'outils pédagogiques FFHB <p>Rubans signés par CTS (garantir une équité de déploiement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de l'outil CAMPUS Utilisation d'outils pédagogiques FFHB Rubans signés Jury de validation des modules niveau Département et niveau Région Saisie Gest'hand ITFE de tous les modules sauf T5 Réunions bilan bi annuelles Coordonnées des modules Région +ITFE Accès au catalogue enseignement pédagogique niveau département, si besoin Séminaire pédagogique ETR Formation de formateurs
Gestion Administrative & Financière	<ul style="list-style-type: none"> Inscriptions via HelloAsso Convocations, facturation, suivi stagiaires Gestion des absences/abandons Le CD perçoit 100% des frais d'actions de développement territoriales Pour la gestion administrative des jurys, accompagnement pédagogique, saisie GH (responsabilité ITFE) dialogue partagé via le CT ou autre enveloppe 	<ul style="list-style-type: none"> Inscriptions via Hello Asso (facturations) Tableaux de suivi stagiaires <p>> Mêmes exigences que pour les formations ITFE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Inscriptions via Agate Tableaux de suivi stagiaires Surveiller des cohortes QUALIOPI
LEVIERS Développement 1 pratique = 1 cadre formé	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les obligations de banc avec la COC par paliers avec CMCD Utiliser des gratifications ou bonifications pour inciter les clubs à rentrer Justifier et expliquer l'intérêt aux clubs = % de cadre formé, indicateur de performances, sécurité et fidélisation 		<ul style="list-style-type: none"> Développer un tableau de bord de Performance du développement

Evaluation du modèle de déploiement



Risques	Bénéfices
<ul style="list-style-type: none"> Audit QUALIOPI qui interroge le modèle à 2 catalogues Perte de lecture pour le licencié face à 2 catalogues = nécessité de créer une interface unique entre le licencié et les 2 catalogues Capacités de l'ensemble des Comités à déployer l'offre FFHB de proximité Renforcement des contrôles sur les OF Exclure de nos formations quelques stagiaires salariés Non remontée des informations en temps et en heure pour les saisies des diplômes dans Gesthand 	<ul style="list-style-type: none"> ALLÉGER la charge administrative & financière de l'ITFE et des structures associatives (Club, le comité et la ligue) Maintenir l'accès et la PROXIMITÉ des formations ASSOUPIR les relations entre tous les acteurs de la formation du territoire Apporter plus de FLEXIBILITÉ dans les équipes pédagogiques des comités et du territoire Développer plus de COHERENCE et de l'HARMONISATION de déploiement de nos formations S'OUVRIR à de nouveaux projets de formations et de l'emploi AUGMENTER LA VISIBILITÉ pour les clubs en proposant une cartographie aux clubs pour accéder aux actions de développement territoriales.

- **Validation budget T5 continu :**
Début de la formation : janvier 2026
Point des inscriptions à ce jour : 3 apprentis + 1 salarié
Après étude du budget prévisionnel : pas d'ouverture en dessous de 10 candidats avec 1 formateur, 1 formateur pédagogique pour 3 stagiaires
Point sera fait au prochain bureau directeur après vérification des budgets fournis

QUESTIONS DIVERSES

- **Sous-commission de discipline CD40 :** suite à la démission de Jérôme PICHOT, président de la sous-commission, les membres du bureau directeur présents valident son remplacement par Frédéric BARRERO.
- **Enregistrement et IA / Zoom et Teams :** Une demande du BD est formulée afin de paramétriser le choix ou non de l'enregistrement de la réunion lors de visioconférence via Zoom ou Teams. Jérôme COUVILLERS va se pencher sur la question

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Didier BIZORD

Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball



Diffusion : Mise en ligne sur le site de la Ligue.

Patricia RAYMONDEAU

Secrétaire Générale de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball

